

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 918

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 50 DECIES A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime un article inséré par le Sénat qui étend au secteur du théâtre le crédit d'impôt en faveur des spectacles vivants musicaux.